



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

PV N°9

Réunion en visioconférence du 31 mars 2024

Participants : MM. B. CYPRIEN - B. DELORME – L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX, en tant qu'arbitre central, pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. MESURES ADMINISTRATIVES

Après étude des dossiers, la Section a prononcé des mesures administratives à l'encontre d'arbitres. Ces décisions seront notifiées individuellement aux intéressés, mais elles ne feront l'objet d'aucune publication.

2. FFF-LIGUES-DISTRICTS

Courriel du 18/03/2024 du District des Hauts-de-Seine transmettant le P.V. n°3 de la C.D.A plénière du 14 mars 2024.

La Section transmet à la Commission Régionale d'Arbitrage.

Courriel du 19/03/2024 de la Commission Régionale de Discipline concernant les erreurs de saisie d'avertissements et d'exclusions sur le F.M.I..

La Section informe qu'un rappel sera fait aux arbitres concernés.

Courriel du 27/03/2024 du secrétariat du service arbitrage de la Ligue informant que M. COIRRE Mathieu, Arbitre R2, a saisi une indisponibilité du 01/04/2024 au 30/06/2024 pour convenance personnelle.

La Section constate que M. COIRRE Mathieu a arbitré 9 matchs depuis le début de saison, et transmet le dossier à la Commission Régionale d'Arbitrage pour prise de décision lors de la réunion de classement.

La Section transmet une copie de la présente information au Club de RED STAR F.C.

3. CLUBS

Courriel du 03/03/2024 du Club d'ARGENTEUIL F.C à la suite du défraiement de l'arbitre du match n° 25922659 ARGENTEUIL / NOISY LE SEC en Senior R2.

La Section transmet à la Section Désignation des Arbitres séniors.

Courriel du 05/03/2024 du club de RUNGIS U.S. concernant la qualité de l'arbitrage du match n° 26768968 LE MEE / RUNGIS en Senior R3.

La Section remercie le Club et transmet à la Section Désignation et à l'arbitre.

Courriel du 22/03/2024 du F.C.M GARGES concernant l'arbitrage des rencontres R1 Futsal Féminines.

La Section prend note et transmet le courriel à la Section Désignation.

Courriel du 25/03/2024 du club de RUNGIS U.S. concernant la qualité de l'arbitrage du match n°26768980 RUNGIS / ST CLOUD en Senior R3.

La Section remercie le Club et transmet à la Section Désignation et aux arbitres.

4. ARBITRES

Courriel du 04/03/2024 de M. TCHAPDIEU KEUZÉBOU Rostand, Arbitre District Foot Diversifié, signalant son indisponibilité le week-end du 10 mars 2024.

La Section transmet à la Section Désignation.

Courriel du 04/03/2024 de M. DARREHORT Bastien, Arbitre R1, informant de son indisponibilité le week-end du 9 et 10 mars 2024 pour raisons professionnelles.

La Section transmet à la Section Désignation.

Courriel du 14/03/2024 de M. NOUAR Amine, Arbitre Assistant R1, transmettant un justificatif employeur à la suite de son indisponibilité des week-ends du 30 et 31 mars 2024.

La Section transmet à la Section Désignation.

Courriel du 14/03/2023 de M. JOHANNNS Max, Arbitre R3, à la suite d'un changement de désignation.

La Section lui rappelle que la désignation est définitive le vendredi à 18h.

Courriel du 14/03/2024 de M. PATMABY Jean Vincent, Arbitre R2, transmettant un certificat de reprise de l'arbitrage.

La Section se réjouit du rétablissement complet de M. PATMABY, transmet le courriel à la Commission Régionale d'Arbitrage et informe la Section Désignation.

Courriel du 14/03/2024 de M. MATAICH Mounir, Arbitre District Foot Diversifié, informant de sa disponibilité le samedi pour officier.

La Section transmet à la Section Désignation.

Courriel du 25/03/2024 de M. BERNARD Albert, Arbitre District Foot Diversifié, s'excusant de son absence au match n° 26798643 en Entreprise Critérium R3, par suite d'une désignation tardive.

La Section prend note et rappelle à l'arbitre de consulter son portail des officiels le vendredi après 18h.

Courriel du 28/03/2024 de M. DA COSTA Philippe, Arbitre R1, faisant parvenir un justificatif à la suite de son absence les 23 et 24/04/2024 pour raison médicale.

La Section lui souhaite un complet rétablissement.

Courriel du 29/03/2024 de MME DEGAGE Sarah, Arbitre Assistante Fédérale 2 Féminine, informant de son indisponibilité les week-ends des 6 et 7 avril 2024 pour sa participation au rassemblement des Arbitres Fédérales Féminines à Clairefontaine.

La Section transmet à la Section Désignation.

II. SITUATION DES EFFECTIFS

1. CONGES SABBATIQUES

Courriel du 11/03/2024 de M. CLOTAGATIDE Alexandre, Arbitre FUTSAL R3, faisant part de son arrêt de l'arbitrage à compter du 17/03/2024 à la suite d'une mutation professionnelle.

La Section remercie M. CLOTAGATIDE pour les services rendus à l'arbitrage Francilien et informe la Section Désignation.

La Section transmet une copie de la présente information au Club de CARRIERES S/ SEINE U.S

Courriel du 14/03/2024 de MME DEFELICE Deborah, Arbitre Assistant R2, informant de son arrêt de l'arbitrage jusqu'à la fin de saison.

La Section en informe la Section Désignation et transmet une copie de la présente information au Club de BOUGIVAL FOOTBALL.

Courriel du 19/03/2024 de MME NITUSGAU Emma, Arbitre Ligue Féminine, faisant part de sa décision d'arrêter définitivement l'arbitrage à compter de ce jour pour des raisons d'indisponibilité les week-ends.

La Section remercie MME NITUSGAU pour les services rendus à l'arbitrage Francilien et informe la Section Désignation.

La Section transmet une copie de la présente information au Club de BONDY CECIFOOT.

Courriel du 24/03/2024 de MME CHRIFI ALAOUI Inass, Arbitre Ligue Féminine, informant de son arrêt de l'arbitrage jusqu'à la fin de la saison.

La Section en informe la Section Désignation et transmet une copie de la présente information au Club de CHEVILLY LA RUE ÉLAN.

Courriel du 26/03/2024 de M. BADIANE Demba, Arbitre Ligue Foot Diversifié, nous faisant part de sa décision d'arrêter définitivement l'arbitrage à la suite d'un accident.

La Section souhaite un complet rétablissement à M. BADIANE et le remercie pour les services rendus à l'arbitrage Francilien.

Pour ce qui est des sanctions administratives, la section rappelle aux arbitres que toute indisponibilité renseignée à J -21 doit être accompagnée d'un justificatif.

La Section transmet une copie de la présente information au Club de PARIS UNIVERSITÉ CLUB.

BLESSURES

MME DEFELICE Deborah

M. ASKRI Riadh

M. ATTAFF Riad

M. BADIANE Demba

M. BENMAHAMMED Nora

M. BONNEFOUS Alex

M. BOUZOUITA Younes

M. DOUCOURE Mokola

M. EL KERARTI Alexandre

M. LE DEUFF Arthur

M. PISANU Luca

M. TRIFAN Ovidiu

M. VEISSIERE Simon

M. ZINELABIDINE Mohamed Amine

Pris note, la Section leur souhaite un rapide et complet rétablissement.